

tenue sous la présidence de Madame DOUET, assisté(e)
de Madame MALINGUE et Monsieur BREMOND, Conseillers
En présence de Madame THOMAS, Rapporteure publique
Madame PITAT, Greffière

09 heures 00

01) DOSSIER N° 2203512 RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND

Titre de l'affaire condamner Nantes Métropole Habitat à leur verser la somme globale de 11 8590,14 euros en réparation des préjudices subis à la suite de l'apparation de désordres dans leur maison située. à Nantes après des travaux entrepris par Nantes Métropole Habitat

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et/ou Madame . Denis / Michèle	Maître MALEK-MAYNAND Manale
Défendeur	NANTES MÉTROPOLE HABITAT	SELARL PALLIER - BARDOUL - SIEBERT
	HUCA	SELARL CLAIRE LIVORY AVOCAT
	SAS GTM OUEST	IPSO FACTO
	SOCIETE PIGEON TP LOIRE ANJOU	MARTIN AVOCATS
	MUTUELLE ARCHITECTES FRANCAIS	SELARL CLAIRE LIVORY AVOCAT
	AXA FRANCE IARD	MARTIN AVOCATS
	GRIMAUD FONDATION	
	ALLIANZ IARD	AVOLITIS
	SOCIÉTÉ GINGER BURGEAP	SELARL LEXCASE
	SOCIETE PAPREC METAL DECONSTRUCTION OUEST	SCP HERALD, ANCIENNEMENT GRANRUT

09 heures 00

02) DOSSIER N° 2206289 RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND

Titre de l'affaire Annulation de l'arrêté de REFUS de PC n°4421721E0090 en date du 22/11/2021 par lequel le maire de Vigneux de Bretagne s'est opposé à la construction d'une maison individuelle au .

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Liliane	SELARL LEXCAP RENNES
Défendeur	COMMUNE DE VIGNEUX DE BRETAGNE	Maître EVENO Nicolas

03) DOSSIER N° 2515406 RAPPORTEUR: Monsieur Edouard BREMOND

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté PC 08522624CD170 du 10/03/2025 par lequel le maire de la commune de SAINT-HILAIRE-DE RIEZ a accordé un permis de construire à M. . Mario pour la construction d'un immeuble situé au .

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Alexandre	Maître GENTY Yves-Noël
Défendeur	COMMUNE DE SAINT HILAIRE DE RIEZ Monsieur . Mario	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL Maître PIERI Romain (Cour)

04) DOSSIER N° 2209406 RAPPORTEURE: Madame Fanny MALINGUE

Titre de l'affaire annuler l'arrêté CU 04404122A0001 du 03/02/2022 par lequel le maire de la commune de La Chevrolière lui a délivré un certificat d'urbanisme mentionnant qu'en raison de la révision du PLU,un sursis à statuer pourrait lui être opposé pour un projet sis .

	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . David	SELARL LEXCAP RENNES
Défendeur	COMMUNE DE LA CHEVROLIERE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

09 heures 00

05) DOSSIER N° 2211286 RAPPORTEURE: Madame Fanny MALINGUE

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté de REFUS de PC n° 04404122A0011 en date du 12/07/2022 par lequel le maire de la Chevrolière a refusé de lui délivrer un permis de construire pour la construction d'une maison individuelle au .

Nom des parties

Demandeur Monsieur . David

Défendeur COMMUNE DE LA CHEVROLIERE

Représentants des parties

SELARL LEXCAP RENNES

SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

06) DOSSIER N° 2215263 RAPPORTEURE: Madame Fanny MALINGUE

Titre de l'affaire Annuler l'arrêté PC 04404122A0011 en date du 19/09/2022 par lequel le maire de la Chevrolière a retiré un permis de construire tacite et a refusé de lui délivrer un permis de construire pour la construction d'une maison individuelle au .

Nom des parties

Demandeur Monsieur . David

Défendeur COMMUNE DE LA CHEVROLIERE

Représentants des parties

SELARL LEXCAP RENNES

SELARL CORNET VINCENT SEGUREL

07) DOSSIER N° 2310426 RAPPORTEURE: Madame Fanny MALINGUE

Titre de l'affaire Annuler la décision en date du 24/03/2023 par laquelle le préfet de la Sarthe a refusé de délivrer une CNI et un passeport à l'enfant Kamelya .

Nom des parties

Demandeur Madame . Noccossiami Sandrine

Défendeur PREFECTURE DE LA SARTHE

Représentants des parties

Maître MAGDELAINE Camille

